



**MANDRAGORE PLANETE** est une société à responsabilité limitée inscrite au RCS de Paris sous le n° SIREN 891378234 au capital social de 1.000 €, et dont le siège social est situé 15 rue des Halles, 75001 PARIS, représentée par Monsieur Philippe Bergougnoux en sa qualité de gérant.

**MANDRAGORE PLANETE** édite et commercialise des solutions logicielles permettant de relier un gestionnaire de base de données à des librairies graphiques du marché tout en intégrant des langages web.

**Le présent Contrat est conclu entre la Société et l'Utilisateur souhaitant utiliser le logiciel gratuit « MS4BI RE ».**

Tout téléchargement du Logiciel sur le site <https://getms4bi.com/> implique l'acceptation sans réserve par l'Utilisateur et son adhésion pleine et entière au présent Contrat.

### **ARTICLE 1. DEFINITION**

---

**Logiciel** : désigne la solution logicielle « **MS4BI RE** »

**Utilisateur** : désigne la personne utilisant le Logiciel

**Société** : désigne la société MANDRAGORE PLANETE propriétaire et éditeur du Site, immatriculée au RCS de Paris sous le n° SIREN 891378234 au capital social de 1.000 €, et dont le siège social est situé 15 rue des Halles, 75001 PARIS

**Licence / Contrat** : désigne le présent contrat de licence d'utilisateur concernant le logiciel « MS4BI RE »

### **ARTICLE 2. OBJET DU CONTRAT**

---

Le présente Licence est un document juridique entre l'Utilisateur et la Société et régit l'utilisation de Logiciel mis à disposition par la Société.

Le Logiciel est concédé sous licence, et non cédé, par la Société pour une utilisation strictement conforme aux termes du présent Contrat.

### **ARTICLE 3. DROIT D'UTILISATION**

---

La Société concède à l'Utilisateur une Licence non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation du Logiciel dans sa version existante à la date des présentes et dans toutes éventuelles versions à venir aux fins d'utilisation du Logiciel à l'Utilisateur qu'il aura préalablement autorisé à y accéder.

La licence est consentie aux seules fins d'utilisation du Logiciel par l'Utilisateur, selon les modalités présentées ci-dessous, pour ses propres besoins.

L'Utilisateur s'interdit en conséquence de :



- Reproduire, arranger, adapter, modifier ou corriger tout ou partie du Logiciel ;
- Procéder à toute forme d'exploitation commerciale du Logiciel auprès de tiers ;
- Fournir le Logiciel sous quelque forme que ce soit ou de le mettre à disposition de quiconque ;
- Céder, fournir, prêter, louer le Logiciel, en concéder des sous-licences ou autres droits d'usage, ou de manière plus générale, de communiquer à un tiers ou à une société affiliée tout ou partie du Logiciel ;
- Intégrer tout ou partie du Logiciel dans tout système informatique ou toute autre solution logicielle ;
- Procéder à la télétransmission du Logiciel, à sa mise en réseau, notamment sur internet, ou à sa diffusion sous tout autre forme, sans autorisation écrite et préalable de la Société.

#### **ARTICLE 4. DUREE ET TERRITOIRE**

---

Le présent Contrat est conclu pour toute la durée de l'utilisation effectuée par l'Utilisateur du Logiciel et pour le monde entier.

Le Contrat sera résilié immédiatement, sans préavis de la part de la Société, si l'Utilisateur ne respecte pas l'une des dispositions du présent Contrat.

Le Contrat sera également résilié par la suppression du Logiciel et de toutes ses copies qui auraient été effectuées sur ordinateur.

À la résiliation du présent Contrat, l'Utilisateur doit cesser toute utilisation du Logiciel et supprimer toutes les copies du Logiciel sur son ordinateur.

#### **ARTICLE 5. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

---

Le Logiciel reste la propriété exclusive de la Société, qui se réserve la qualité d'auteur conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de la Société et notamment, tous les éléments du Logiciel y compris, le contenu du Logiciel, les marques, les dessins, photographies, images, les textes, la structure générale et l'arborescence, les chartes graphiques, les bases de données, les logos, les noms de domaine, tous les documents ou fichiers, tout autre signe distinctif présent dans le Logiciel, y compris la technologie sous-jacente, appartenant à la Société qui sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur reconnaît de convention expresse que la présente Licence ne lui confère aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel et ses développements, qui demeurent la propriété exclusive de la Société.

L'Utilisateur ne dispose que d'une licence d'utilisation, non exclusive, du Logiciel dans les conditions définies aux présentes.



## **ARTICLE 6. MODIFICATION DU LOGICIEL**

---

La Société peut apporter des améliorations au Logiciel, qui peuvent inclure des correctifs, des corrections de bogues, des mises à jour, des mises à niveau et d'autres modifications.

Les mises à jour peuvent modifier ou supprimer certaines fonctionnalités du Logiciel.

La Société n'a aucune obligation de (i) fournir des Mises à jour, ou (ii) continuer à fournir ou à activer des caractéristiques et/ou fonctionnalités particulières du Logiciel à l'Utilisateur.

L'Utilisateur accepte que toutes les mises à jour ou toute autre modification seront (i) réputées faire partie intégrante du Logiciel, et (ii) soumises aux termes et conditions du présent Contrat.

Enfin, la Société se réserve le droit de modifier, suspendre ou interrompre, temporairement ou définitivement, le Logiciel, avec ou sans préavis et sans engager sa responsabilité envers l'Utilisateur.

## **ARTICLE 7 – CONDITIONS FINANCIERES**

---

La Licence est conclue à titre gratuit.

## **ARTICLE 8 – GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITE**

---

La Société garantit au Client qu'elle dispose de tous les droits et autorisations nécessaires pour concéder à l'Utilisateur l'utilisation du Logiciel, dans le cadre des présentes, et que celle-ci ne contrevient pas aux droits des tiers.

En revanche, la Société est soumise à une obligation de moyen et ne fournit aucune garantie pouvant découler de l'utilisation du Logiciel par l'Utilisateur.

Dès lors, la Société ne fait aucune garantie de quelque nature que ce soit notamment (i) quant au fonctionnement ou à la disponibilité du Logiciel, ou des informations, du contenu, des matériaux ou des produits y compris ; (ii) que le Logiciel sera ininterrompu ou sans erreur ; ou (iii) que le Logiciel, ses serveurs, le contenu sont exempts de virus informatiques.

La Société ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Logiciel qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunications.

## **ARTICLE 9 – ENTRETIEN ET ASSISTANCE**

---

La Société ne fournit aucune maintenance ou assistance pour le téléchargement et l'utilisation du Logiciel.



## **ARTICLE 10 – SOUS-LICENCES ET INCESSIBILITE**

---

Dans la mesure où l'Utilisateur ne pourra utiliser le Logiciel que pour ses propres besoins, il s'interdit à ce titre d'octroyer des sous-licences.

L'Utilisateur ne pourra concéder, même gratuitement, le droit d'utilisation à des tiers.

Il est expressément convenu que les droits concédés par la Société ne peuvent être cédés à un tiers par l'Utilisateur. Les droits d'utilisation ne sont pas cessibles, même en cas de cession du fonds, de location-gérance, de fusion ou de toute autre opération au terme de laquelle les droits de l'Utilisateur seraient transférés à un tiers.

## **ARTICLE 11 - RECLAMATIONS**

---

En cas de réclamation ou question sur l'utilisation du Logiciel, l'Utilisateur peut contacter la Société à l'adresse suivante : [support@mgplanete.com](mailto:support@mgplanete.com).

## **ARTICLE 12 - MODIFICATIONS**

---

La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier ou de remplacer le présent Contrat à tout moment.

Si en continuant l'utilisation du Logiciel après l'entrée en vigueur de toute révision, l'Utilisateur accepte être lié par les conditions révisées.

## **ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

---

De convention expresse, le présent Contrat est soumis au droit français.

Dans l'hypothèse où un différend ou un litige naîtrait entre l'Utilisateur et la Société à raison de la formation, de l'exécution, de l'interprétation ou de la résiliation des présentes, ils s'engagent à tout mettre en œuvre afin de résoudre amiablement ce différend ou litige.

Si l'Utilisateur et la Société ne parviennent pas à trouver une solution, le litige sera porté devant le Tribunal Judiciaire compétent dans le ressort du siège social de la Société.